



**Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, Hervé BRAMY, président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Annie THEBAUD-MONY, directrice de recherche à l'INSERM, Jean-Paul TEISSONIERE, avocat, le Réseau de prévention des cancers d'origine professionnelle (93) lancent**

## **L'APPEL A LA MOBILISATION CONTRE LES CANCERS PROFESSIONNELS**

- ▶ En France, en vingt ans, le nombre de cancers a doublé, atteignant 280 000 nouveaux cas par an. Les cancers sont devenus la première cause de mortalité en France.
- ▶ Entre 45 et 54 ans, un ouvrier a quatre fois plus de risque de mourir par cancer qu'un cadre supérieur et la France détient le triste record européen de mortalité par cancer avant 65 ans.
- ▶ Dans le bâtiment, la maintenance industrielle, l'industrie, le nettoyage, la réparation automobile, des millions de salariés sont exposés à des agents cancérrogènes. Les plus touchés sont les femmes et les hommes travaillant en sous-traitance et en intérim.
- ▶ L'importante sous-estimation des cancers d'origine professionnelle est officiellement reconnue, leur coût demeurant à la charge de l'assurance-maladie, ce qui exonère les employeurs de leurs charges et creuse le déficit de la Sécurité sociale.
- ▶ Ignorant ces constats accablants, et divers études et travaux, le récent rapport des Académies de médecine et des sciences sur les causes du cancer reporte la responsabilité exclusive de cette catastrophe sanitaire sur les comportements individuels, passant sous silence la responsabilité des industriels et des employeurs.

**STOP**

**Il y a urgence à agir en termes de politique de santé publique, de politique de sécurité environnementale et de reconnaissance des droits fondamentaux de la personne humaine.**

Alors que des alternatives existent, comment – après le scandale de l'amiante – justifier que des directions d'entreprises soient autorisées à utiliser des substances reconnues dangereuses? Comment accepter qu'elles puissent garder secrètes les informations dont elles disposent sur des substances toxiques, dès lors que la quantité produite est inférieure à 10 tonnes?

## Cette situation appelle à des réformes profondes et urgentes :

- ▶ Pour le développement de la recherche publique sur les toxiques, la mise à jour régulière de la liste des produits considérés comme tels dans les tableaux de maladie professionnelle et la mise en pratique d'une véritable veille sanitaire concernant les cancers liés au travail.
- ▶ Pour le respect des règles du Code du travail concernant l'obligation de sécurité des employeurs, l'information obligatoire des salariés et la délivrance d'attestations d'exposition, la constitution d'une mémoire des expositions tenant compte du délai d'apparition des cancers après exposition (de 10 à 40 ans) et un suivi médical effectif des salariés exposés.
- ▶ Pour des formations adaptées et des droits nouveaux pour les comités d'hygiène et de sécurité, mais aussi pour les délégués et les salariés des PME - PMI, TPE, intérimaires et sous-traitants, quand ils ne bénéficient pas de ces comités.
- ▶ Pour l'inscription de la poly-exposition aux cancérogènes dans les tableaux de maladie professionnelle et la simplification des procédures de reconnaissance en maladie professionnelle.
- ▶ Pour une véritable reconnaissance de la responsabilité pénale des employeurs et des donneurs d'ordres.
- ▶ Pour une véritable prise en compte de cette situation dans le plan cancer de l'État.

### Premiers signataires :

**Hervé BRAMY**, président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis - **Ronan KERREST**, vice-président du Conseil général chargé de la santé. **SYNDICATS**: **Thierry DUMEZ**, secrétaire général de l'Union départementale CGT 93 - **Alain DELUCHE**, secrétaire général adjoint Union départementale CFTC 93 - **Reza PAINCHAN**, secrétaire générale de l'Union départementale FO 93 - **Pierre SCARFOGLIERO**, secrétaire général de l'Union départementale CFDT 93 - **Guy TRESSALET**, secrétaire général FSU 93 - **Arnaud DUBUISSON**, secrétaire général de l'Union départementale CFE CGC 93 - **Sylvie SOVEAUX**, Solidaires 93. **MUTUELLES**: **Nicole RAYNAL**, Mutuelle familiale - **Pierre BERNIERE**, délégué général des Mutuelles de France - **René DURAND**, Mutualité de la Seine-Saint-Denis - **Gérard LEBLANC**, directeur de préformance, mutuelle dédiée de la MNFCT - **Eric MARAZANOFF**, président de la Mutuelle nationale des fonctionnaires des collectivités territoriales. **SCIENTIFIQUES, CANCEROLOGUES, MEDECINS UNIVERSITAIRES**: **Jacques BRUGERE**, cancérologue - **Pascale BRUNEL**, cancérologue - **Annie THEBAUD-MONY**, directrice de recherche INSERM - **Henri PEZERAT**, toxicologue, directeur de recherche honoraire au CNRS - **Paul JOBIN**, maître de conférences Université Paris 7 Diderot - **Didier MENARD**, médecin généraliste Saint-Denis - **Eric MAY**, président de l'Union syndicale des médecins de centre de santé - **Jean-Michel STERDYNIK**, médecin du Travail, membre du Bureau national du SNPST - **Jean-Pierre SIGAUD**, docteur, Mutuelle de Provence - **Alain BREMAUD**, médecin, centre de santé - **Françoise AZAN-DELION**, médecin, Secours populaire français - **Sylvie PLATEL**, chercheur GISCOP 93 - **Christophe COUTENCEAU**, chercheur GISCOP 93. **INSPECTION DU TRAVAIL**: **Sylvie CATALA**, inspectrice du travail, membre de l'Association L611-10 - **Martine MILLOT**, inspectrice du travail, membre de l'Association L611-10 - **Jean-Pierre MATEO**, administrateur CFTC à la CPAM 93, président de la commission médico-sociale. **ASSOCIATIONS**: **Alain BOBBIO**, ADDEVA 93 - **Michelle GIACOMINI**, présidente Horizon cancer - **Danielle RENAUD**, Horizon cancer - **Marie-Madeleine TOSQUE**, Femmes Solidaires. **Et**: **Jean-Louis FRISULLI**, SUD Poste 93 - **Philippe LEPELTIER**, CFTC Métallurgie 93 - **Claudie AUFORT**, FSU 93 - **Mohamed KHERMICHE**, SUD PSA 93 - **Roger GIMENEZ**, SUD PSA 93 - **Julien DANET**, CHSCT, CGT Air France Orly - **Christian TESSIER**, secrétaire général CGT Construction 93.

### ***Vous aussi rejoignez cet appel en signant la pétition.***

Merci de la faire parvenir au Conseil général de la Seine-Saint-Denis - Forum santé - 93006 Bobigny Cedex.  
Vous pouvez également la signer en ligne sur [www.seine-saint-denis.fr](http://www.seine-saint-denis.fr)

PRÉNOM/NOM	VILLE	QUALITÉ	SIGNATURE